

Feuille de route 2024-2025

Groupe de travail Plan de Corps Rue Simplifié

Version 2.0 du 14/10/2024



PRESENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL

À la suite de la Réforme des Déclarations de Travaux (DT) et des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) de 2012, l'introduction des Plans de Corps de Rue Simplifié (PCRS) a marqué une avancée significative dans la gestion des réseaux d'infrastructures. Cette initiative vise plusieurs objectifs majeurs :

- **Améliorer la précision du repérage des réseaux** : En garantissant la qualité des données, le PCRS permet de réduire les risques d'accidents, avec plus de 10 endommagements graves recensés par an.
- **Fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs** : Les collectivités, avec 5 121 communes concernées, les gestionnaires de réseaux, et les entreprises de travaux bénéficient d'une meilleure coordination grâce à une information plus fiable et standardisée.
- **Optimiser les coûts pour les parties prenantes** : Le PCRS offre une solution économiquement viable, avec un coût de production allant de 200 à 1 000 € par km² selon le format de données utilisé.

Ces mesures visent à renforcer la sécurité, l'efficacité et la collaboration entre tous les acteurs impliqués dans la gestion des réseaux d'infrastructures, tout en assurant une utilisation optimale des ressources disponibles.

Pour accéder aux ressources du GT : <https://www.datagrandest.fr/portail/fr/projets/pcrs>

À la suite d'une année blanche (2023), il a été convenu de relancer le GT. La réunion du 14 juin 2024 a réuni plus de 30 participants et à montrer tout l'intérêt et les attentes des acteurs du territoire à avancer sur ce sujet. Les propositions suivantes s'appuient notamment sur le compte-rendu de cette réunion.

Axe de travail 1 - Connaissance et suivi des projets

Contexte :

- Actuellement il y a deux suivis des projets PCRS en Grand Est : l'un sur le site pcrs.beta.gouv.fr/suivi-pcrs et l'autre sur le portail de DataGrandEst <https://www.datagrandest.fr/portail/fr/projets/pcrs>
- Il est proposé que la plateforme nationale soit utilisée de façon privilégiée et que sur le site DataGrandEst soit publié une carte mettant en valeur les projets régionaux à partir des données nationales.

Objectifs :

- Encourager les membres du groupe de travail à publier et tenir à jour les informations sur l'avancement de leur projet PCRS sur la plateforme ANCT : pcrs.beta.gouv.fr/suivi-pcrs.
- Promouvoir les projets PCRS du grand Est sur la plateforme DataGrandEst en publiant une carte exploitant les données de l'ANCT
- Faciliter l'accès à l'avancement des projets PCRS à l'échelle régionale et améliorer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans les projets PCRS (savoir ce qui se passe dans la région).

Actions :

- L'équipe DataGrandEst met en place une visionneuse cartographique sur le site DataGrandEst à partir des données PCRS publiées sur l'ANCT filtrées sur la région Grand Est.
- Partager un guide simple expliquant le processus de mise à jour sur la plateforme pcrs.beta.gouv.fr/suivi-pcrs et faire intervenir l'équipe de l'ANCT pour des éventuelles mises à jour

Date d'échéance : 10/2024

Axe de travail 2 - Émergence de nouveaux projets sur les zones blanches

Contexte : Le Grand Est possède encore de nombreuses "zones blanches", c'est à dire non couvertes par un projet de PCRS. Les zones blanches sont situées dans des territoires ruraux ou moins densément peuplés. Elles représentent un défi pour la mise en place du PCRS et l'harmonisation des données géographiques à l'échelle régionale, sachant qu'il existe une échéance le 1^{er} janvier 2026¹.

Objectifs :

- Accompagner la montée en compétence des territoires qui ne disposent pas d'un PCRS.
- Réduire le nombre de zones blanches et assurer une couverture du PCRS plus uniforme dans la région Grand Est.

Actions :

- Utiliser la carte des projets PCRS (Axe de travail 1) pour identifier les zones blanches
- Réaliser un travail de prospective et de réseau pour identifier des acteurs qui pourraient porter un projet PCRS à l'échelle de leur territoire sur les zones blanches.
- Accompagner les acteurs locaux pour exprimer leurs besoins et leurs attentes en matière de PCRS et les encourager à mutualiser leurs actions
- Mettre en relation des porteurs de projet PCRS et des acteurs des zones blanches pour les aider dans la construction de leurs démarches
- Promouvoir et valoriser le FEDER auprès de ces acteurs, via l'appel à projet sur l'aide au financement pour la production de données ouvertes de référence.

Date d'échéance : durant toute l'année 2025

Axe de travail 3 - Avenir des PCRS : mise à jour des données et développement des projets existants

Objectifs :

- Partager les retours d'expérience des acteurs ayant utilisé les fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour des projets PCRS.
- Faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les collectivités, les gestionnaires de réseaux et les entreprises de travaux.

¹ <https://docs.pcrs.beta.gouv.fr/contexte/reglementation#echeances>

- Promouvoir l'utilisation du fond FEDER pour encourager l'émergence de projets similaires dans la région.

Actions :

- Planifier des réunions semestrielles pour discuter des progrès réalisés et des défis rencontrés dans la mise à jour des données PCRS.
- Enrichir la rubrique dédiée au groupe de travail en ajoutant un espace qui détaille les projets PCRS financés par les fonds [FEDER](#) (objectifs, méthodes, résultats)
- Ajouter sur la page projet du GT PCRS un espace où les acteurs peuvent partager leurs retours d'expérience sur l'utilisation des fonds FEDER et la mise à jour des données PCRS.

Date d'échéance : 2025

Axe de travail 4 - Veille technique et réglementaire

Objectifs :

- Partager les actualités sur les évolutions réglementaires pour faciliter leur mise en application et l'adoption rapide des meilleures pratiques.

Actions :

- Maintenir à jour la page du GT où les acteurs pourront consulter les dernières actualités réglementaires, et télécharger des documents de référence.
- Envoyer des mails de manière régulière contenant les dernières mises à jour réglementaires et les changements de normes.
- Organiser des réunions régulières en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances des acteurs (ex. : retour sur la participation aux groupes de travail nationaux),
- Impliquer les membres du GT pour qu'ils partagent également leur veille sur le PCRS : lecture d'un article, participation à une journée nationale, etc.

Date d'échéance : en continu.